

Master 2 Management de l'assurance - Cycle ELSA



Ce cycle en un an, s'adresse aux **non-salariés, titulaires d'un diplôme de Master 2(Bac+5) en Droit, Sciences Politiques ou Sciences-Humaines et sociales**(Langue, Sociologie, etc.), **dans le cadre d'une réorientation professionnelle** vers le secteur de l'Assurance.

Public cible et prérequis

Cette formation, **dispensée en alternance**, en un an, s'adresse aux **diplômés d'un Master 2(Bac+5) en Droit, Sciences Politiques ou Sciences-Humaines et sociales** (Langue, Sociologie, etc.), non-salariés, **souhaitant se réorienter vers le secteur de l'Assurance**.

Pour postuler, vous devez être titulaire d'un master 2 de Droit, Sciences Politiques ou Sciences humaines et sociales (Langues, Lettres, Philosophie, Sociologie, etc.)

Pour intégrer l'Enass, les candidats admis doivent signer un **contrat de professionnalisation**, couvrant la période de formation (10 à 12 mois), avec un entreprise d'accueil.

Objectifs du diplôme

Le Master de l'Enass vous prépare à occuper des **fonctions de cadres** et de **managers** dans le **secteur de l'Assurance**. Vous y développez votre **culture générale assurantielle**, vos **soft-skills** et votre **technicité** dans tous les domaines assurantiels.

A l'issue de la formation, vous êtes en mesure de :

Planifier, organiser et piloter l'action à différents horizons (politique générale, stratégie, opérations) et à différents niveaux (direction, management intermédiaire, management de première ligne)

Utiliser des outils et techniques appropriés, spécifiques au secteur de l'Assurance

Utiliser et mettre en oeuvre les outils de Gestion de l'Entreprise

Mettre en oeuvre des stratégies Marketing et de Développement commercial, en les appliquant à l'Assurance

Manager un projet, une équipe, une entité

Calendrier de la formation

La formation est dispensée **en alternance**, sur une année universitaire

Les cours se déroulent de **Septembre à Juin**.

Les cours se déroulent **1 semaine par mois à Paris**, le reste du temps est en entreprise. Votre entreprise d'accueil peut être en Région.

Vous aurez **11 semaines de formation et 2 semaines de partiels**.

Admissions

L'admission se fait sur dossier et oral devant un jury.

Si vous avez plus de 26 ans, que vous soyez ou non en emploi, avant de postuler, inscrivez-vous à Pôle Emploi (une attestation d'inscription vous sera délivrée).

Si vous êtes étranger, merci de vous référer à la rubrique "Elèves étrangers" ci-après.

Etape 1: étude du dossier

Seuls les dossiers complets seront étudiés. **Il est de la responsabilité du candidat de rassembler les pièces demandées dans le délai imparti.**

Le candidat doit s'assurer que son diplôme de M1 corresponde à 120ECTS* ou au niveau 7 au RNCP.**

Ce cycle ne s'adresse pas aux étudiants en cours de master 1 Assurance (par exemple : étudiant de master 1 dans une école privée d'assurance). Si c'est votre cas, postulez au cycle "AP - alternant".

Nous étudions votre parcours académique (diplôme) et professionnel et votre projet professionnel.

*ECTS (Système européen de transfert et d'accumulation de crédits). L'Université et les Grandes Ecoles délivrent des diplômes en ECTS. Consultez le site de [Campus France](#) et/ou vos relevés de notes pour connaître le nombre d'ECTS délivrés par votre diplôme. Vous pouvez également vous rapprocher du centre de formation qui a délivré le diplôme.

**RNCP (Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles). Consultez la fiche de votre formation sur [France Compétence](#) pour connaître le niveau de votre certification.

Etape 2 : oraux d'admission

Entretiens de 20 minutes devant un jury composé d'un professionnel ou RH et d'un enseignant de l'Enass.

Les candidats ont 10 minutes pour présenter leur parcours (parcours académique, professionnel, extra-professionnel), leur projet professionnel et leurs motivations pour intégrer l'école.

Les candidats répondent aux questions du jury pendant 10 minutes. Les questions portent sur la motivation, le parcours professionnel et l'intérêt pour le secteur.

Pour voir la procédure et le calendrier des admissions, [cliquez-ici](#).

Pour candidater, cliquez sur "Candidater", sur cette page, dans la colonne de droite.

Elèves étrangers (admission sous conditions)

L'Enass applique la réglementation relative aux contrats de professionnalisation.

Pour les candidats dont la nationalité relève d'un pays tiers à l'Union Européenne, l'Espace Economique Européen ou à la confédération suisse; l'admission à l'Enass se fait sous conditions.

Vous avez 26 ans et + :

Vous devez être **détenteur d'une carte de séjour vous autorisant à travailler en France (obligatoirement)**.

Vous devez vous inscrire à Pôle Emploi(pour y être éligible vous devez avoir une carte de séjour vous autorisant à travailler en France - [Article 5221-48 du Code du travail](#)).

Vous devez résider en France, en situation régulière, depuis au moins 1 an (12 mois et +)

Au moment de signer le contrat de professionnalisation, votre employeur devra faire une **demande d'autorisation de travail** sur le site de la DGEF (Direction Generale des Etrangers en France); [en ligne ICI](#).

Vous avez - de 26 ans :

Vous devez être détenteur d'une titre de séjour valide.

Vous devez résider en France, en situation régulière, depuis au moins 1 an (12 mois et +)

Vous devez avoir suivi une année d'étude en formation initiale, en France.

Au moment de signer le contrat de professionnalisation, vous employeur devra faire une **demande d'autorisation de travail** sur de la DGEF (Direction Generale des Etrangers en France); [en ligne ICI](#).

Votre diplôme de Master est étranger :

Avant de postuler, vous pouvez réaliser une demande de reconnaissance des diplômes étrangers [Enic Naric](#).

Contenu de la formation

Nota Bene La maquette est soumise à une validation annuelle du Conseil Scientifique du Cnam-Enass, en Mars.

Actuariat
Analyse financière
Anglais de l'assurance
Assurance en Europe
Assurances collectives et prévoyance
Assurances de biens et de responsabilité
Assurances de personne et leurs développements
Business Models
Conduite de réunion
Conférences de spécialité
Conformité
Droit de l'assurance
Droit des contrats d'assurance
Droit du travail
Economie de l'assurance
Gestion de sinistre
Management d'équipe
Marketing et distribution
Pilotage interne et fiscalité
Portfolio de compétences
Projet et communication

Risk management

Tarification et souscription

Obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme, vous devez :

Avoir réalisé la formation en alternance dans une entreprise du secteur de l'Assurance

Avoir été assidu (présence en cours obligatoire)

Avoir une moyenne générale de 10/20 (les Unités d'Enseignements se compensent)

Tarif et financement

5100€*

* Soumis à décision tarifaire de l'année N

Les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise d'accueil ou par l'OPCO dans le cadre d'un [contrat de professionnalisation](#).

[Calendrier des admissions](#)



[Candidater ici](#)



Réunions d'informations

Vous souhaitez participer à une réunion d'informations ? [cliquez ICI](#).

13 décembre 21 18h00-19h00
16 février 22 12h30-13h30
23 mars 22 17h00-18h00
18 avril 22 12h30-13h30

Contacts

Gestionnaire pédagogique et administrative
Aurélie AUBRUN
01.44.10.79.58
aurelie.aubrun@lecnam.net

Coordinatrice pédagogique
Gabrielle MARCENAC
06.99.99.30.22
gabrielle.marcenac@lecnam.net

41, rue Gay-Lussac 75005 PARIS
Bureau 41.5.96
Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00

Télécharger la brochure

[Cliquez ici](#)

Perspectives professionnelles

Gestionnaire sinistre complexe
Technico-commercial indemnisation
Chargé de gestion
Chargé de mission partenariat
Chargé d'étude juridique
Contrôleur interne
Juriste négociateur